

ALÈS Le sous-préfet visite l'association La Clède



Le sous-préfet, Jean Rampon (à gauche), avec le directeur de la Clède, Michel Bouquet. Photo Tony Duret / Objectif Gard

Alors que la trêve hivernale des expulsions a débuté depuis le 1er novembre et dans le cadre de ses rencontres avec les différents acteurs du territoire, qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux, le sous-préfet d'Alès, Jean Rampon, a visité les hébergements d'urgence de l'association La Clède.

En juin 2018, l'association a fêté ses 40 ans d'existence. Si en 1978, La Clède avait vocation à s'occuper de la réinsertion des prisonniers d'Alès (la prison était encore en activité), elle est aujourd'hui « *une structure pour lutter contre l'exclusion* », explique son directeur, Michel Bouquet. Ses domaines d'activité sont variés et de nombreuses personnes sont accueillies chaque jour. « *L'éventail est large : on accueille des SDF avec leur(s) chien(s) jusqu'aux femmes victimes de violences conjugales* », précise Michel Bouquet.

Différentes structures, ouvertes de jour comme de nuit, permettent effectivement aux familles, aux migrants, aux personnes seules, violentées ou malades de trouver une place pour dormir (350 places réparties entre Alès, Nîmes et Le Vigan) et parfois même un travail. « *Avec la Ressourcerie, qui fait dans la récupération et le recyclage de mobilier, on emploie environ 60 contrats courts chaque année* », poursuit le directeur. Michel Bouquet a ensuite fait découvrir à Jean Rampon les six studios du centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). L'an dernier, 2 900 personnes sont passées par cette association qui emploie 120 personnes.